LE FRANCO

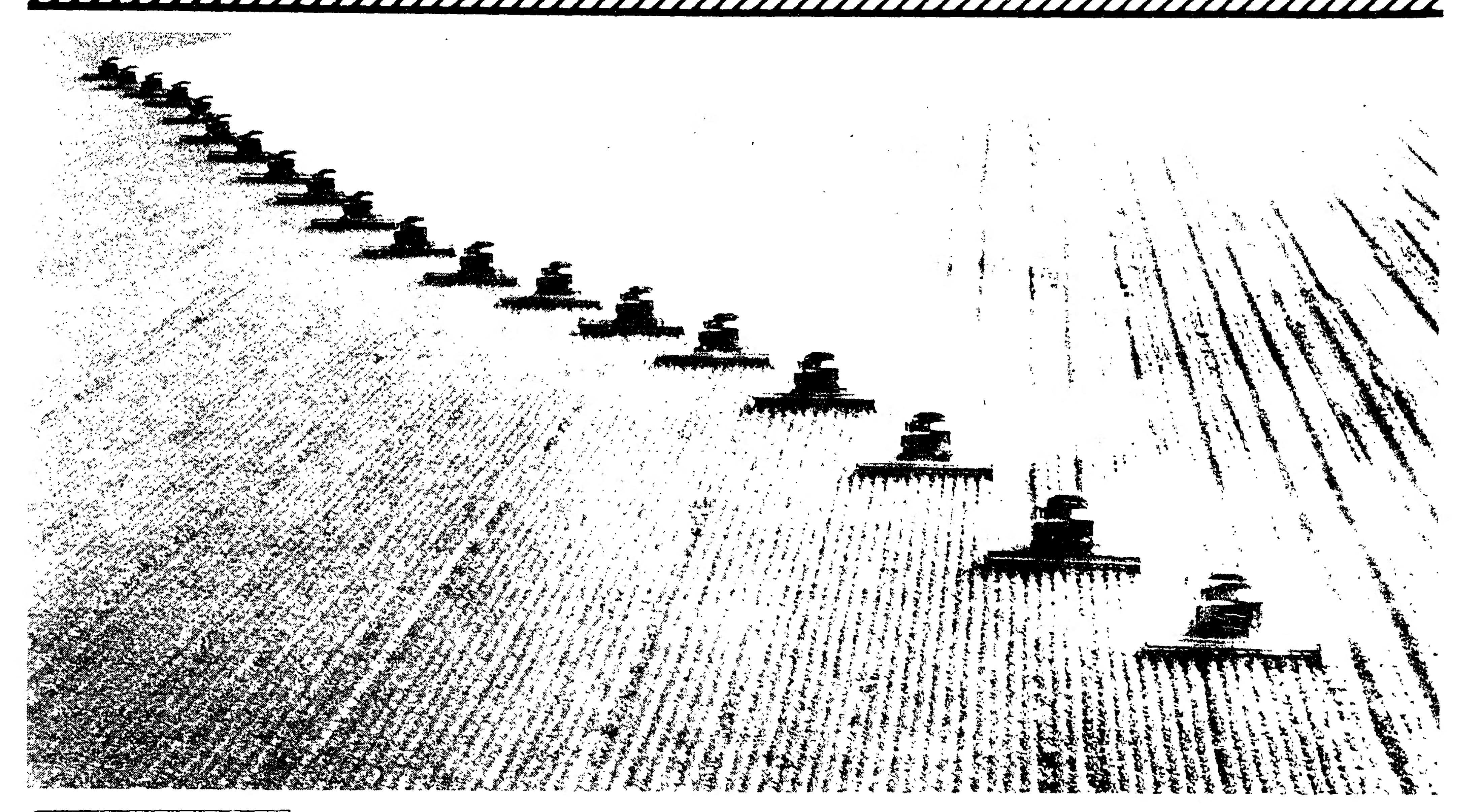
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 22 n° 34 Edmonton, le vendredi 26 août 1988 16 pages 0,50

Éditorial
de Guy Lacombe

«Rien ne se fait à laisser faire les choses»

Page 4



La récolte, un processus de productivité!

Le technologie actuelle et future continuera de rendre le processus de la récolte plus productif. Certaines des caractéristiques de la moissonneuse-batteuse future comprendront de meilleurs systèmes de contrôle, de meilleures commandes pour le conducteur et de meilleures cabines, une plus grande fiabilité, ainsi qu'un service d'entretien courant plus facile à effectuer.

SOMMAIRE

Programme d'aide à l'avancement des agricultrices

Page 3

La sécheresse fait grimper les prix des oléagineux

Page 9

Barbara Bush de Bonnyville aux Jeux de Séoul '88

Page 7

• *Dignité ecclésiastique*

Jean-Paul II confère le titre de Prélat d'honneur à quatre prêtres du diocèse de Saint-Paul

ST-PAUL - Mgr Raymond Roy, évêque du diocèse de St-Paul, a annoncé, le 25 juillet dernier, que Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II a conféré la dignité ecclésiastique de Prélat d'honneur à quatre prêtres de son diocèse.

C'est à la demande de Mgr Roy que Fernand Croteau, v.g., Robert Poulin, v. épis., Hervé Tanguay, curé de la Cathédrale et Jean-Luc Pigeon, v. épis. et chancelier ont reçu cet honneur du Vatican.

«En conférant cette dignité à quelques-uns de nos prêtres, déclarait Mgr Roy, j'ai voulu souligner à l'occasion du quarantième anniversaire de l'érection canonique du diocèse de St-Paul, la contribution remarquable des prêtres dans l'établissement des paroisses et l'animation pastorale des fidèles.»

Soulignons que le 15 août dernier, en la fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, deux diacres ont reçu l'onction sacerdotale, ce qui constitue le premier événement des fêtes du quarantième anniversaire. Ce qui a fait dire à Mgr Roy: «La promotion de nos quatre confrères marque le deuxième événement.»

Ces quatre prêtres auront le titre honorifique de «Monseigneur».

Le Franco se joint donc aux fidèles du diocèse de St-Paul pour offrir à ces quatre Monseigneurs, ses sentiments respectueux, ses hommages et ses félicitations chaleureuses.

• *Société canadienne des postes*

Dépôt à la Chambre du projet de loi créant l'Office de réexamen du service postal

OTTAWA - Un projet de loi, créant un office indépendant chargé d'examiner les tarifs et les services postaux, a été déposé au Parlement le 15 août 1988



Harvie Andre

À ce propos, M. Harvie Andre, ministre de la Consommation et des Corporations et ministre responsable de la Société canadienne des postes, a déclaré: «Il s'agit d'une nouvelle approche qui aura pour effet d'amener le public à participer davantage à l'examen des tarifs et des services de Postes Canada.»

Le texte législatif établit un organe national d'examen appelé l'Office de réexamen du service postal. Il établit également un réseau de Comités d'usagers du service postal. Chacun de ces comités correspondra à l'une des divisions d'exploitation de Postes Canada. L'Office sera chargé d'examiner les modifications que Postes Canada se propose d'apporter à ses tarifs et services, de tenir des audiences publiques et de formuler des recommandations à l'intention de Postes Canada. Les bureaux de l'Office seront situés à Ottawa et son personnel comprendra un président et quatre membres désignés ou moins.

Les Comités d'usagers, dont chacun sera constitué d'un coordonnateur et d'au moins sept membres bénévoles, se pencheront sur les problèmes postaux à caractère local et représenteront les consommateurs dans les conflits qui les opposent à la Société.

L'Office de réexamen du service postal aura quatre grandes fonctions:

-- Examiner les propositions de Postes Canada relatives aux modifications visant les règlements, y compris les tarifs, et formuler des recommandations.

-- Examiner les propositions de changements relatives aux services postaux et faire des recommandations pertinentes.

-- Examiner, à la demande du Ministre, tout élément des services postaux pour lequel il sollicite un avis indépendant, et tenir des audiences publiques.

-- Gérer et orienter les travaux des Comités d'usagers qui seront établis en vertu de la Loi.

Les membres de ces Comités seront choisis parmi trois groupes d'usagers du service postal:

-- les consommateurs, les associations d'entreprises et commerciales;

-- l'administration locale;

-- les organismes bénévoles et autres organismes communautaires.

M. Andre a déclaré: «Il s'agit d'un système tout à fait transparent. Chaque proposition, recommandation et réponse sera rendue publique.»

M. Andre a également souligné le succès d'un processus semblable utilisé au Royaume-Uni et a ajouté que les recommandations de l'Office «auraient le genre d'influence que seul peut avoir un organisme indépendant qui fonctionne dans un environnement transparent. Le gouvernement qui n'en tiendrait pas compte devrait faire montre de beaucoup de courage.»

L'Office de réexamen du service postal poursuivra le travail commencé par le Comité de réexamen des services postaux, constitué en juin dernier sous la présidence de M. Alan Marchment. Ce dernier a, en 1985, présidé un comité chargé d'examiner le mandat et la productivité de la Société canadienne des postes. Le mandat du Comité et celui de l'Office sont analogues.



Grand honneur pour Gérard Lafrenière

Dans le cadre de sa récente assemblée annuelle à Ottawa, le Conseil de la coopération d'Ontario a reçu Gérard Lafrenière, membre de l'Ordre du mérite coopératif ontarien au 3e degré en raison de sa contribution exceptionnelle au domaine de l'éducation et de son souci constant de répandre la philosophie coopérative. Diplômé d'une maîtrise en coopération de l'Université de Sherbrooke, Gérard est professeur et directeur du programme d'études en administration des coopératives à l'Université Laurentienne depuis 1982. Les personnes suivantes furent reçues membres de l'Ordre du mérite coopératif au 1er degré en considération de leur participation remarquable à l'essor de la coopération au sein de leur communauté: Roger Bédard de Carlsbad Springs, Roger Despatie d'Ottawa, J.-Alphonse Dulude (Ottawa) à titre posthume et Yvon Tarte d'Ottawa.

Réjean Roy décide de devenir auteur

Le lancement de "Crépuscule de l'amour" de Réjean Roy, a eu lieu récemment à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Originaire d'Allardville, Réjean a été admis à l'Université de Moncton en 1982. Après des études en chimie et en information-communication, il s'est inscrit en septembre 1987 au programme de maîtrise en administration publique. Selon Hebdo Campus, ayant travaillé comme journaliste et relationniste pour plusieurs journaux et services de relations publiques à travers la province, Réjean a décidé que l'heure était venue de devenir auteur. En fait, son rêve a toujours été de devenir écrivain, bien que "Crépuscule de l'amour" soit son premier roman, il prépare néanmoins de nombreux livres en ce moment dont "Le cri d'une poussière" et "Mémoires d'un fils d'alcoolique".

"Anglo-Céline pour une franco St-Jean"

"Pour l'avancement de sa carrière et avec des fonds provenant de CJBC Radio Canada, Céline Dion, une jeune artiste québécoise est venue célébrer la St-Jean à Toronto, en chantant la moitié de son programme en anglais pour les Francophones qu'on avait attiré à son spectacle par une "publicité trompeuse", c'est ce que déclarait Marcel Brûlé, le président de la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens dans le numéro de juin du bulletin "Le Trait d'Union". *"Aux responsables de cette soirée nous disons que, même si vous travaillez pour Radio-Canada, une boîte pleine de gens très renseignés, vous connaissez très mal notre clientèle de la région de Toronto, qui aurait accepté un tel bilinguisme tous les jours sauf pour la St-Jean. Pourquoi, mon Dieu, les personnes payées pour nous aider à garder notre langue et notre culture se retournent-elles contre nous et nous forcent-elles à critiquer et à se plaindre?"*, a conclu Brûlé.

"L'histoire des Oblats" dans l'Ouest invite d'autres chercheurs

Le Bureau de direction de la Western Canadian Publishers de St-Albert en Alberta vient d'approuver dans le cadre de son projet "d'histoire des Oblats dans l'Ouest canadien", un nouveau projet de recherche, soit celui de Martha McCarthy, de Winnipeg, qui se propose d'étudier les relations des Oblats et des autochtones "Déné" du Mackenzie. Guy Lacombe, le directeur général de la WCP, en profite pour inviter d'autres chercheurs à "embarquer" dans le projet. "On le sait, les archives oblates sont pratiquement une forêt vierge qui attend des explorateurs intéressés pour leur livrer leurs secrets", de dire Guy. INFO: Guy Lacombe, Western Canadian Publishers, 5, ave. St-Vital (Alberta) T8N 1K1.

Nouvelle brochure sur les communications sociales dans l'Église

L'Office des communications sociales (OCS) a publié une brochure sur les ressources en communications sociales dans l'Église catholique au Canada français. Présentée sous la forme d'un annuaire, cette brochure contient le nom et l'adresse des divers organismes ou personnes qui s'occupent des moyens de communication sociale dans une perspective pastorale ou éducative. INFO: Office des communications sociales, 4005, rue de Bellechasse, Montréal (Québec) H1X 1J6.

Éliminatoire de la Ligue française de balle-molle d'Edmonton

Classement final

	Pj	G	P	N	MOY	DIF
Amyotte	10	8	2	0	.800	---
Pumas	10	7	2	1	.750	3/4
Pétro-Canada	10	7	3	0	.700	1
Blais	10	7	3	0	.700	1
Faculté	10	6	3	1	.650	1 3/4
F.J.A.	10	5	5	0	.500	3
Chevaliers de Colomb	10	3	7	0	.300	5
Franco-Fun	10	3	7	0	.300	5
Mar Guy Den	10	2	8	0	.200	6
Carrefour	10	1	9	0	.100	7

Première ronde

F.J.A. 21
AMYOTTE 5

F.J.A. surprend les champions de la saison régulière grâce à une offensive explosive et à une défensive alerte.

PUMAS 19
CHEVALIERS-DE-COLOMB 15

Les jeunes Pumas l'emporte de justesse contre les moins jeunes Chevaliers dans un marathon de points.

FRANCO-FUN 16
PÉTRO-CANADA 9

La plus grosse surprise de la première ronde l'équipe Franco-Fun élimine la puissante équipe Pétro-Canada

BLAIS 12
MAR GUY DEN 9

Malgré les efforts défensives de Denis Charron au champ centre, l'équipe de Mar Guy Den s'inclina devant la famille des Blais.

FACULTÉ 7
CARREFOUR 0

L'équipe Faculté l'emporte contre le Carrefour.

Deuxième ronde

F.J.A.

Une «passe gratuite» va à l'équipe de F.J.A.

PUMAS 12
FACULTÉ 11

L'équipe des Pumas sort gagnant de la lutte serrée avec l'équipe de la Faculté, ces deux équipes n'ont pas réussi à trouver un maître dans leur partie précédente de la saison régulière qui s'est soldée par une nulle.

BLAIS 7
FRANCO-FUN 4

De justesse, les Blais remporte leur deuxième partie des séries grâce à une excellente défensive.

Troisième ronde

F.J.A. 13
PUMAS 12

F.J.A. l'emporte grâce à une attaque de sept points en début de 7ième manche et à une défensive impeccable en fin de partie.

BLAIS 9
F.J.A. 7

L'équipe F.J.A., n'ayant pu répéter leur miracle de la veille, s'incline contre l'équipe des Blais.

PUMAS 9
BLAIS 7

Les jeux sont faits.

Finale

L'équipe PUMAS rencontre l'équipe BLAIS, F.J.A. étant éliminée. La semaine prochaine, je vous fournirai donc les résultats de cette grande finale.

André Provencher

• *Aide financière supplémentaire*

Lancement du programme d'aide à l'avancement des agricultrices

OTTAWA - Les groupements d'agricultrices du pays auront désormais accès à une aide financière supplémentaire en vertu du nouveau Programme d'aide à l'avancement des agricultrices d'Agriculture Canada.

Ce programme, annoncé en début de semaine par le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, et le ministre d'État à l'Agriculture, M. Pierre Blais, disposera d'un budget de 650 000 $ pour les cinq prochaines années, afin d'aider les regroupements d'agricultrices à s'occuper des besoins particuliers et des questions propres aux agricultrices. Le programme a été conçu pour encourager davantage d'agricultrices à jouer un rôle actif dans le secteur agro-alimentaire. Environ 90 organismes seront admissibles à cette aide offerte sous forme de subventions ponctuelles.

«Il est essentiel de reconnaître et d'augmenter l'apport vital des femmes dans l'agriculture canadienne», a déclaré M. Wise.

Le Programme a également été mis en place pour favoriser l'égalité juridique et économique des femmes, promouvoir leur plus grande participation aux décisions prises à la ferme et aider à la reconnaissance de leur apport important à la santé économique du secteur agricole.



John Wise

«Le Programme d'aide à l'avancement des agricultrices aidera ces dernières à continuer de progresser et de jouer un plus grand rôle dans la prise de décisions dans le secteur agricole», a pour sa part indiqué M. Blais.

Les responsables du projet, en consultation avec des représentantes de tous les groupements d'agricultrices, s'affairent présentement à définir les priorités du programme. Les projets admissibles comprendront probablement les programmes d'information, d'éducation et de formation. Les programmes visant à présenter les préoccupations des femmes au gouvernement et à favoriser l'assistance aux conférences, de même que les programmes visant à mieux faire connaître la participation des agricultrices à l'activité agricole, seront sans doute également éligibles.

Le montant de l'aide fédérale dépendra des mérites de chaque projet, des priorités de financement et des autres sources d'aide possibles dans chacun des cas.

Les agricultrices partagent les mêmes préoccupations que les autres femmes. Ces préoccupations ont toutefois pour elles des incidences différentes en vertu de leur situation particulière. C'est le cas notamment de la sécurité et de l'égalité économique, de l'accès au crédit agricole, de la garde des enfants et des responsabilités familiales.

• *Révision majeure*

Nouveaux avantages du projet de loi sur la radiocommunication

OTTAWA - La ministre des Communications, Mme Flora MacDonald, a déposé, le 17 août dernier, en Chambre, le nouveau projet de loi sur la radiocommunication qui propose la première révision majeure de la **Loi sur la radio** de 1938.

Selon le Ministère, grâce à ces modifications, les entreprises et les particuliers qui utilisent les radiocommunications seront mieux servis, et les consommateurs, mieux protégés.

Le ministère des Communications se sert de la **Loi sur la radio** pour régir l'utilisation ainsi que le développement méthodique et efficace des radiocommunications au Canada. Cette loi permet de limiter le brouillage et assure l'accès au spectre des radiofréquences et aux services de radiocommunications au plus grand nombre d'usagers possible.

«Les radiofréquences sont du domaine public, a ajouté Mme MacDonald. Elle constituent une ressource rare et précieuse, que nous ne pouvons pas gérer adéquatement sans des règlements souples et mis à jour.»

«Le nouveau projet de loi sur la radiocommunication permettra de continuer à utiliser avec une plus grande efficacité le spectre radio, dans l'intérêt de tous les Canadiens. De plus, il conférera au ministère des Communications une plus grande latitude pour faire face aux changements technologiques et s'adapter aux usages sans cesse croissants des radiocommunications dans notre société.»

La Ministre a indiqué que le projet de loi sur la radiocommunication fait partie d'une étude détaillée et d'une mise à jour de la législation qui permettront aux industries canadiennes des communications et de la culture d'accéder au XXIe siècle. Lorsque le projet de loi C-136 sur la radiodiffusion a été déposé en Chambre le 23 juin 1988, le gouvernement a précisé qu'il avait aussi l'intention de présenter une nouvelle loi sur la radiocommunication, sur les télécommunications, de même que la deuxième phase de la révision de la loi sur le droit d'auteur.

Mme MacDonald a également déclaré que les consommateurs y trouveront eux aussi leur compte, car le projet de loi permettra au ministère des Communications d'établir au besoin des normes techniques que les fabricants, les importateurs et les distributeurs d'appareils de radiocommunication devront respecter pour assurer la sécurité et le bon fonctionnement de leurs produits.

À l'heure actuelle, en vertu de la **Loi sur la radio**, le Ministère ne peut sévir que s'il découvre que l'on utilise de l'équipement radio de qualité inférieure aux normes. Le fardeau de la loi tombe ainsi sur les épaules des particuliers, ce qui est injuste car ils peuvent par inadvertance acheter de l'équipement non conforme aux normes ou illégal. Grâce à la nouvelle loi, le gouvernement sera pleinement habilité à freiner l'importation, la fabrication ou la vente d'équipement jugé non conforme. Des règlements semblables sont déjà en vigueur aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie.

Les acheteurs d'équipement radio ne seront pas les seuls consommateurs à bénéficier du projet de loi sur la radiocommunication. En effet, pour la première fois, un projet de loi abordera la question de l'immunité électromagnétique (capacité d'un appareil de radiocommunication ou autre de rejeter les signaux radioélectriques non désirés et de fonctionner normalement en leur présence).

Certains signaux radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement d'appareils électroniques autres que de radiocommunication, notamment les stimulateurs cardiaques, les barrières de passages à niveau, les ordinateurs et les chaînes stéréo. Ces signaux peuvent également agir sur des appareils à commande électronique, notamment les chaudières, les fours à micro-ondes et les télécommandes d'ouverture des portes de garage.

Le projet de loi sur la radiocommunication facilite la tâche du ministère des Communications en lui permettant d'établir au besoin des normes d'immunité électromagnétique dans la fabrication l'importation, la distribution, la location et la vente d'appareils électroniques et d'autres dispositifs à commande électronique.

La nouvelle loi permettra également une plus grande déréglementation de certains appareils de consommation dont le fonctionnement est basé sur le spectre des radiofréquences, notamment les «écriteaux parlants» employés dans l'immobilier, les bracelets de localisation et les systèmes audiovisuels domestiques équipés d'éléments sans fil.

En vertu du projet de loi sur la radiocommunication, le(la) Ministre des Communications pourra aussi prendre en considération les questions de propriété et d'environnement lorsqu'il sera question d'émettre des licences de radiodiffusion. À l'heure actuelle, le(la) Ministre doit se limiter aux aspects techniques.

De plus, le projet de loi précisera qu'au besoin, le gouvernement a le pouvoir de faire de la citoyenneté canadienne une condition d'obtention des licences. Cette exigence est conforme à l'objectif fixé par le gouvernement fédéral dans sa politique sur les télécommunications de juillet 1987, laquelle favorise la propriété et l'exploitation de l'infrastructure des communications canadiennes par des Canadiens.

Autres particularités du projet de loi sur la radiocommunication:

« Créer un système de contraventions qui décriminalisera certaines infractions au règlement et permettra aux inspecteurs du Ministère d'envoyer par la poste les citations. Le gouvernement fédéral n'aura plus à entreprendre une poursuite complète pour chaque infraction comme le prescrit l'actuelle **Loi sur la radio**.

« Permettre au ministère des Communications de réunir l'information nécessaire et de publier un répertoire des détenteurs de licences de radiodiffusion.

« Autoriser le(la) Ministre des Communications à obtenir une injonction de la cour en vue de faire cesser toute activité occasionnant un brouillage nuisible ou potentiellement nuisible.

« Faire passer le montant maximal des amendes de 1 000 $ à 5 000 $ pour les particuliers, et de 5 000 $ à 25 000 $ pour les sociétés.

• *1938 - 1968 - 1988*

Qu'est-ce que la Loi sur la radio?

OTTAWA - La **Loi sur la radio**, adoptée en 1938 et partiellement révisée en 1968, est l'instrument grâce auquel le ministère des Communications encourage l'utilisation et la croissance ordonnée et efficace des radiocommunications au Canada.

Le Ministère veille au bon ordre des communications en attribuant des fréquences, en faisant passer des tests aux opérateurs radio et en leur délivrant des licences, en testant et en inspectant le matériel radio et en instruisant les plaintes relatives au brouillage qu'occasionnent certains usagers du spectre.

Pour veiller à l'utilisation efficace du spectre des radiofréquences, ressource naturelle limitée, le Ministère délivre des licences aux divers utilisateurs, dont les réseaux hertziens, les faisceaux hertziens, les téléphones cellulaires, les émetteurs de téléappels, les systèmes de transmission de données à stations mobiles, les dispositifs de navigation, les communications par satellite, les radars de surveillance au sol, du haut des airs et sur mer, et le Service radio général (SRG).

Le Canada partage le spectre des radiofréquences avec d'autres pays et il est membre de l'Union internationale des télécommunications (UIT), organisme des Nations Unies dont le siège social se trouve à Genève (Suisse) et qui veille à l'utilisation ordonnée des fréquences radioélectriques à l'échelle internationale.

Conformément au règlement international de l'UIT en matière de radio, le ministère des Communications collabore avec d'autres pays pour ce qui est de l'attribution des fréquences radioélectriques sur certaines bandes réservées à l'utilisation de radiocommunications précises.

Sur ces bandes approuvés, le Ministère délivre des licences autorisant l'utilisation de fréquences données au Canada.

Dans le secteur de la radiodiffusion, le Ministère délivre des licences d'exploitation pour le matériel technique des radiodiffuseurs détenant des licences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Il établit également les normes applicables au matériel de radiodiffusion et inspecte les installations pour empêcher tout brouillage et assurer la clarté des signaux.



Editorial

Guy Lacombe

«Rien ne se fait à laisser faire les choses»

Les échos qui nous sont parvenus de l'assemblée libérale, qui a eu lieu a Falher la semaine dernière, sont de bonnes nouvelles pour les Franco-Albertains. Les trois candidats à la chefferie du partie, Nick Taylor, Laurence Decore et Grant Mitchell ont répudié publiquement la Loi 60 qui a fait de l'Alberta, en juin dernier, une province unilingue anglaise. Ils ont dit que la position de l'A.C.F.A., en ce qui concerne les droits des francophones, était raisonnable et chacun a affirmé que s'il devenait premier ministre de l'Alberta, il abolirait ou amenderait cette loi.

En outre, les trois ont déclaré qu'ils favorisaient le principe de l'école française pour les francophones.

Lors d'une autre assemblée qui avait eu lieu à Edmonton quelques jours auparavant pour les électeurs du comté de Strathcona, on avait tenu un discours semblable. Parlant en français au nom de Grant Mitchell, M. Ken Munro avait fait connaître de façon très claire la position du député d'Edmonton-Meadowlark, position qu'il avait d'ailleurs défendue publiquement à la Législature le 28 juin.

À cette même assemblée, M. Laurence Decore a lui-même fait une profession de foi non équivoque dans le bilinguisme au Canada et en Alberta. À noter encore que nombre de Franco-Albertains ont reçu des communications en français de MM Micthell et Decore.

Bien sûr, ce sont là des gestes et des discours préélectoraux et tout le monde sait d'expérience qu'il y a souvent loin entre les belles intentions qu'on exprime avant les élections et les réalisations qui se font attendre après. Dans ce cas-ci toutefois, il s'agit de personnes honnêtes et crédibles et elles méritent une oreille attentive des Franco-Albertains.

Du côté des Néo-démocrates, les actions ont précédé les paroles grâce à M. Léo Piquette. Ce dernier, en particulier, a fait beaucoup pour faire avancer le dossier du français en Alberta. Les résultats - du moins sur le plan législatif - n'ont pas été à la mesure de ses efforts et de ses risques, mais grâce à lui, il s'est produit chez les politiciens et dans le public en général un effort de réflexion. Et chez les Franco-Albertains, la fierté dormante ou endormie s'est réveillée. Dans tout cela, Léo Piquette a eu l'appui de son parti. Les Néo-démocrates méritent donc, eux aussi, une oreille attentive de la part des Franco-Albertains.

Quant aux Conservateurs, ils ont aussi fait connaître leurs couleurs. Leur attitude face à Léo Piquette a été stupide et honteuse, et la Loi 60 qu'ils ont votée si allègrement demeure une infamie. Malgré certains efforts de la ministre Nancy Betkowski, efforts qui en fin de compte ont été sans lendemain, le dossier scolaire a fait très peu de progrès. Les Conservateurs ont dit à la face du Canada tout entier que les Franco-Ablertains de cette province sont une quantité négligeable. Le premier ministre Lougheed a signé l'Accord constitutionnel d'avril 82 et le premier ministre Getty a signé l'Accord du lac Meech pour la forme, mais sans intention d'en respecter les engagements, du moins en ce qui concerne les droits des Franco-Albertains. Ces derniers n'ont plus rien à attendre des Conservateurs qui ne nous ont servi que du mépris.

Cela étant dit, il serait important que tous les Franco-Albertains en âge de voter s'impliquent de plus en plus dans tout le processus politique de la province, et plus particulièrement dans la prochaine élection provinciale. en cette période préélectorale, les candidats sont très attentifs et très réceptifs à ce que nous avons à dire, ils sont prêts à étudier nos dossiers et même à prendre certains engagements. Faisons sentir notre présence, donnons un coup de main aux candidats qui sont prêts à nous appuyer. Retenons ces mots de Lionel Groulx: «Rien ne se fait à laisser faire les choses»!

Lettres ouvertes

Décès de Félix Leclerc

Une fois de plus, en moins d'un an, un grand deuil national frappe le Québec.

Avec la mort de Félix Leclerc, la Nation perd en lui un géant qui chanta sa patrie, un poète profondément attaché à ses racines, à sa terre natale, qui vibra au diapason de sa nation, un conteur émérite, un inspirateur!

Félix Leclerc mit en chanson, en poésie, son sens de la fierté de ce que nous sommes, nous Français du Québec, comme nation française québécoise et l'aspiration légitime d'avoir à soi un État français en la vallée laurentienne.

Puissent les jeunes de son pays du Québec, leur pays, puiser en son oeuvre de chansonnier et de poète, des leçons d'amour de leur patrie qu'il a tant aimée, des leçons d'espoir qu'un jour ce pays québécois leur appartienne en plénitude!

Nous gardons de Félix le souvenir d'un véritable Fils de la Nation française québécoise, à laquelle il fit honneur tant outre-frontière qu'en son sein.

Il fut le messager de notre existence! Merci, Félix!

Les amis de Lionel Groulx,

Léandre Fradet
Secrétaire
1522, boul. Benoit-XV
Québec (Québec)
G1L 2Z4

Bravo! aux éditoriaux

Vendredi, le 12 août 1988

Cher M. Lacombe,

Juste quelques lignes pour vous féliciter pour vos éditoriaux dans LE FRANCO. Je les lis pratiquement tous, même après plusieurs semaines d'absence.

J'ai particulièrement apprécié ceux du 22 et du 29 juillet et celui du 5 août.

Tout à fait d'accord avec ce que vous dites au sujet du respect de la vie. Mais après avoir lu un article paru dans le «Campaign Life Coalition News» intitulé «CCCB undermines Pro-Life pressure», je réalise que l'attitude des évêques catholiques n'est pas comprise de la même façon par tout le monde. Serait-ce que le mouvement

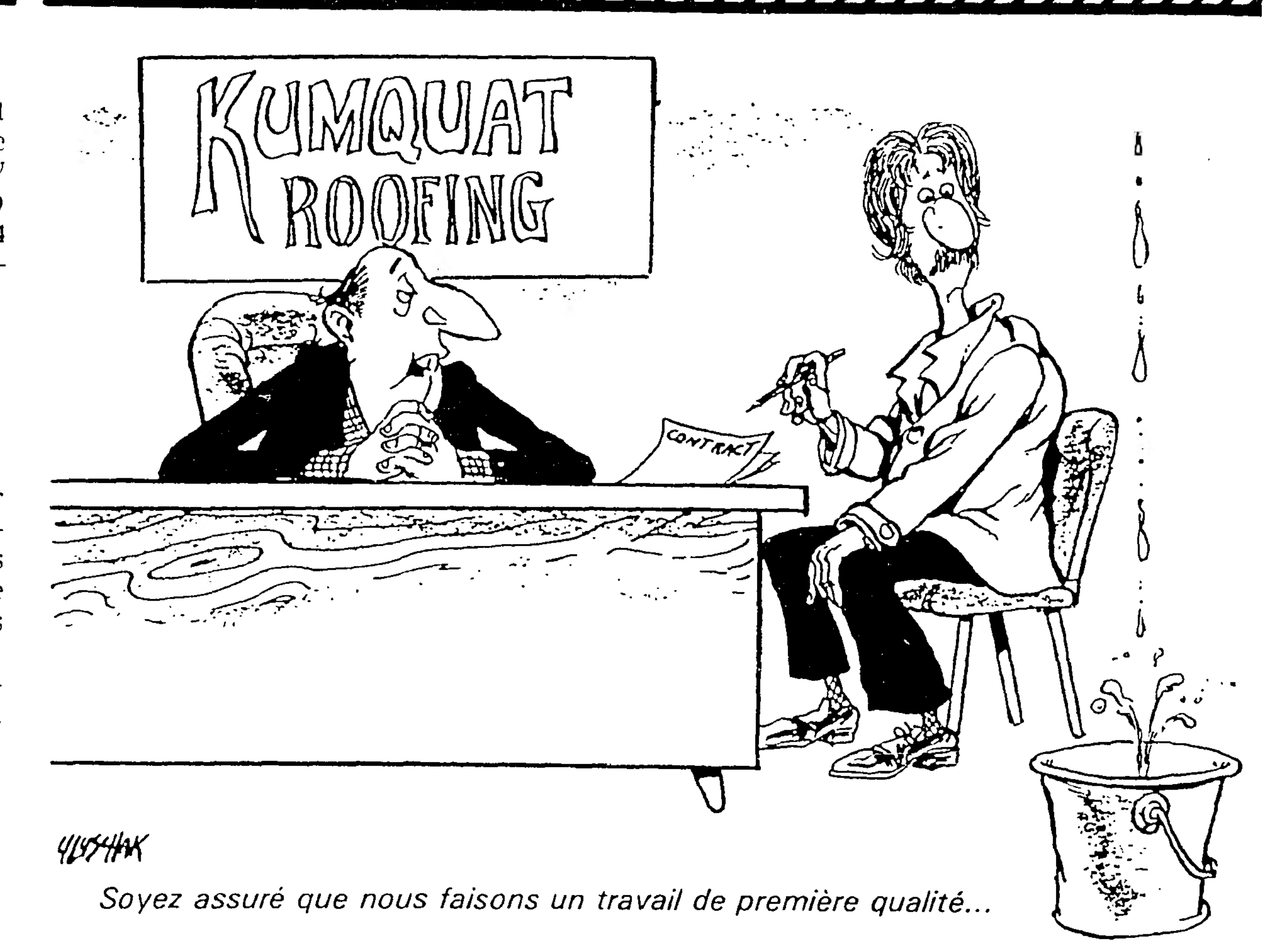
(suite à la page 5)

Pensée de la semaine...

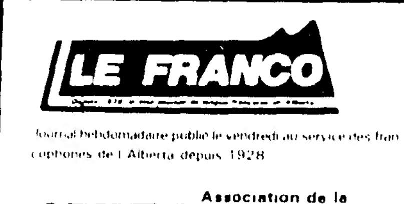
Lorsqu'on est content de soi, on cesse d'évoluer.

(Anthony Norvell)

Caricature



Soyez assuré que nous faisons un travail de première qualité...



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Éditorialiste: Guy Lacombe
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Louise Millaire

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

Abonnement d'un an 15$ Etranger 25$
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation a l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton Alberta

Dorice de Champlain au Programme de Pages à la Chambre des Communes

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Les francophones de l'Alberta seront encore représentés au Programme de Pages à la Chambre des communes à Ottawa au cours de la prochaine année.

En effet, nous avons appris que Dorice de Champlain de Legal sera parmi les 39 autres jeunes qui passeront une année au Parlement canadien au service des députés fédéraux principalement durant la session.



Dorice de Champlain

Dorice est la fille cadette de Fernand et Cora de Champlain de Legal. Elle a terminé ses études secondaires à l'école de Legal et entreprend, cette automne, sa première année universitaire à l'Université d'Ottawa.

Deux autres jeunes étudiants de l'Alberta se joindront à Dorice, ce sont Sophia Wong d'Edmonton et Vincent Klassen de Calgary.

Nul doute que cette expérience sera très enrichissantes et que ces jeunes découvriront peut être le goût de faire de la politique après avoir mieux connu notre système parlementaire canadien, qui est l'un des plus intéressants et l'un des plus démocratiques au monde.

Nous souhaitons donc à Dorice et à ses compagnons, une année fructueuse et un séjour agréable à Ottawa.

Lettres...

(suite de la page 4)

Pro-Life devient de plus en plus contrôlé par les «Évangéliques» (radicaux)? Cela n'enlève rien à mon éloge à votre adresse.

Pour ce qui est du «Canada pas à vendre» (certains disent «Pas à liquider»), j'ai souvent pensé à une fable du cher Lafontaine: Le loup et l'agneau. «La raison du plus fort est toujours la meilleure. Nous allons le montrer tout à l'heure...»

En lisant cette fameuse LOI 101, je me suis pris à rêver que vous l'envoyiez au Edmonton Journal... C'est toujours bon de voir les choses comme elles sont.

Encore une fois, félicitation, et continuez votre beau travail. Les Franco Albertains ont besoin de ce genre d'éditoriaux.

Un Franco Albertain
fier de sa langue et de sa culture

Une différence qui soulève un point intéressant

Il y a une différence entre participer au jour du patrimoine pour **souligner un fait**, (ici le francophone), et de participer **comme visiteur**, (ici l'anglophone).

Cette conduite des deux peuples fondateurs souligne une philosophie différente:
- l'une souligne **l'état d'une faiblesse**, (le francophone);
- l'autre souligne une **éthique**, (l'anglophone).

Dû au **caractère exotique** du jour du patrimoine à Lethbridge, c'est une différence qui soulève un point intéressant.

Madeleine Jobidon Cormier
bénévole au jour du patrimoine
1402-20e Avenue Sud
Lethbridge, Alberta
T1K 1E9

Nous sommes encore debout!!!

L'édit de la Cour Suprême du Canada
Prouve que nos droits ne sont pas qu'une saga.
Les suiveurs de Lord Durham, mesquins francophobes,
En ont eu pour leur rhume, cette clic de snobs,
À se faire dire que les LOIS DU PAYS
Garantissent à nos deux peuples des DROITS PRÉCIS.

Voyez debout notre élite de F.J.A.;
Ell' fait face aux politiciens de l'Alberta.
Voyez debout élèves et parents de Picard;
Ils réclament leurs droits et dressent leurs remparts.
Voyez debout les champions du Cas Bugnet;
Ils auront sûre VICTOIRE au final décret.

Voyez debout les défenseurs du Cas Mercure;
Leur tenacité fut leur importante armure.
Voyez debout Lefèbvre ce vaillant gaillard;
Il réclame ses droits faisant fi des gueulards.
Voyez debout l'hardi politicien Piquette;
Il fait honneur aux siens, ne fait pas de courbettes.

Voyez debout nos LEADERS d'Associations;
Ils sont très directs dans leurs revendications.
Voyez debout nos sages et sérieux parents;
Ils s'affirment pour le bienfait de leurs enfants.
Voyez debout un bon nombre de chefs de file;
Ils travaillent pour pas que les leurs s'assimilent.

La lutte demeure des plus ardue,
Pour tous ceux et celles qui poussent la charrue.
Certains francophobes font des pieds et des mains,
Pour se ruer à l'assaut de nos précieux gains.
Faudra à l'unisson redoubler nos efforts,
Pour assurer le continu de nos apports.

Jules Van Brabant
Saint-Paul, Alberta.

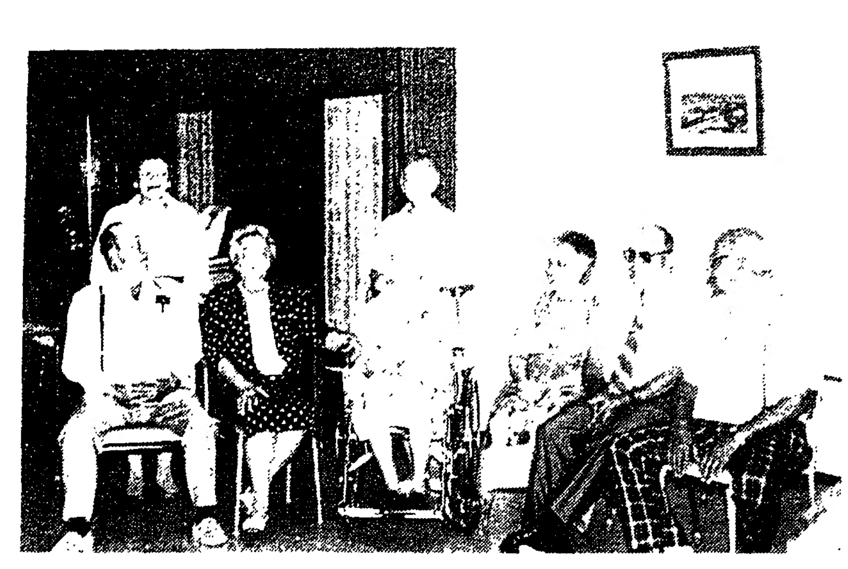
Nouvelles régionales

• *Réunion de famille*

La famille Brulotte se réunit pour fêter leur mère Marie Rose-Anna

MCLENNAN - Lors de la première fin de semaine de juillet, la famille Brulotte s'est réunie à McLennan pour fêter leur mère, Marie Rose-Anna Brulotte, âgée de 93 ans. Une des pionnières de la région, elle demeure maintenant au foyer Notre-Dame-de-la-Paix. Huit de ses onze enfants ont pu y assister: Napoléon et son épouse Mary, de Fernie (C.-B.), Alma et son époux Laurent Hébert d'Edmonton, Médora Lechasseur de Saint-Albert, Henri et son épouse Vi, de Winfield (C.-B.), Roméo de Penticton (C.-B.), Léa Pariseau de Saint-Isidore, Micheline et son époux Paul Bouchard de Saint-Albert, et Germaine Turcotte de Guy.

Dix-sept petits-enfants et dix-huit arrières petits enfants participaient à la fête: Mary Lou et Gordon Soutgate et leurs enfants Breanna et Kyle, tous de Fernie (C.-B.), Paulette et Brian Jeffrey avec leur fils Wade de Hinton, Yvonne Hébert et Céline Bélanger de Calgary, Cécile et Mike Brandon et leurs trois filles, Simone Boisvert, Kathleen et Maria Brandon, tous célibataires de Saint-Albert, Roland et Linda Lagacé avec leur fille Sheilyn de Saint-Albert, Antoine et Diane Lagacé avec Clayton, Christie, Brandy et Cory de Leduc, Jeanine Godbout de Winfield (C.-B.), Jacqueline et Daniel Lavoie avec leur fils Alexandre de Saint-Isidore, Rémi Pariseau et Ghislaine Allard de Saint-Isidore, Claude et Rebecca Turcotte avec Lindsay et Bradley de Guy, Denise Dean et ses enfants Geoffrey et Monique de Rocky Mountain House, Dian et Raymon Blanchette de Guy avec Patrice et bébé Renelle qui à quatre mois était la plus jeune à la fête, et sans oublier le célibataire bien connu, Marcel Turcotte de Guy!



De gauche à droite: Paul Brulotte, Médora Lechasseur, Marie Rose-Anna Brulotte, Roméo Brulotte, Henri Brulotte, Micheline Bouchard, et debout à l'arrière de gauche à droite: Germaine Turcotte et Léa Brulotte Pariseau.

La fête a débuté vendredi soir, le premier juillet, chez Germaine Turcotte où Paul Bouchard présida à la grille pour un barbecue! Plusieurs membres de la famille qui ne s'étaient pas vu depuis longtemps ont eu l'occasion de refaire connaissance.

Le souper de samedi soir, servi à la salle de La Légion de McLennan, fut accompagné d'une musique enregistrée, courtoisie de Mike Brandon.

Paul Bouchard prononca un discours d'honneur à mémère Brulotte témoignant de notre amour. Ensuite Paul a offert des remerciements à Germaine Turcotte pour son accueil chaleureux, car c'est elle qui a pensé et organisé la fin de semaine.

Un programme de variété a été offert par quatre petits-enfants: Sherilyn et Clayton ont interprété une chanson popu-

(suite à la page 11)

COUPON D'ABONNEMENT au journal



Le Franco
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alta.
T5J 1M4

Tarifs:
1 an............... 15.00$
2 ans.............. 25.00$

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom: ____________________

Prénom: ____________________

Appartement: ____ n° et rue: ____________

ou casier postal: ________ Ville: ____________

Province: ____________ Code postal: ___ ___

n° de téléphone: ___ ___ ____

Montant inclus: $ ____.__

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

• *Séoul 1988*

Barbara Bush de Bonnyville participera aux Jeux de Séoul en septembre

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - C'est un retour remarquable qu'a effectué Barbara Bush lors des épreuves de plongeon tenues à Edmonton en vue de la formation de l'équipe olympique de natation du Canada pour les Jeux de Séoul en septembre.

Elle devient la première canadienne à battre Debbie Fuller, gagnante d'une double médaille d'or aux Jeux du Commonwealth. Cette renversante victoire lui a mérité une place sur l'équipe canadienne de natation qui se rendra à Séoul.

Barbara est originaire de Bonnyville où sa famille demeure toujours.

Sa mère explique que leur fille a abandonné le plongeon à cause d'un malaise persistant à une épaule qui l'embarrassait au point que la douleur devenait intolérable. «Cependant, ajoutait Madame Bush, Barb est très têtue et pleine d'ambition et Séoul devint un rêve à réaliser au cours de l'hiver dernier. Elle a donc recommencé à s'entraîner avec une détermination sans pareille»

À la suite de sa brillante victoire, Barbara s'est rendue à Hawaii pour quelques semaines d'entraînement et elle s'envolera d'ici peu pour la Corée du Sud où se tiennent les Jeux Olympiques d'été de 1988.

La famille Bush se contentera comme la plupart des Bonnyvillois de surveiller leur prodigieuse et jeune athlète locale à la télévision à compter du 16 septembre prochain, en souhaitant qu'elle remporte une médaille pour le Canada dans cette discipline très compétitive qu'est le plongeon.

À son retour, Barbara retournera aux études où elle veut approfondir ses connaissances en psychologie des sports.

• *Céréales secondaires*

Hausse prévue des prix

OTTAWA - Les principaux indicateurs économiques laissent prévoir une hausse modérée des prix mondiaux des céréales secondaires en 1988-1989.

Les analystes d'Agriculture Canada prévoient un ralentissement de la production mondiale de céréales secondaires pour la troisième année consécutive, en grande partie suite aux programmes de réduction des surfaces aux États-Unis et à la production plus faible en URSS.

Parallèlement, la demande devrait continuer de croître à cause de l'augmentation des besoins en aliments du bétail aux États-Unis, en URSS, en Chine, au Mexique et au Brésil.

Toutefois, les exportations américaines de maïs représentent à elles seules près de 50 % du commerce mondial des céréales secondaires. Les imposants stocks de cette céréale détenus par le gouvernement américain empêcheront sans doute une montée sensible des prix.

Les disponibilités canadiennes en céréales secondaires devraient diminuer de près de 10 % en 1988-1989 en raison de la réduction des surfaces ensemencées et des rendements. On s'attend à un raffermissement des prix tout au long de la campagne.

Si la sécheresse actuelle persiste dans les Prairies, la production pourrait diminuer davantage, ce qui exercerait des pressions à la hausse sur les prix.

La production d'orge devrait s'établir à environ 11 millions de tonnes, en baisse de 22 %, tandis que celle de maïs pourrait diminuer de 14 %, pour s'établir à 6 millions de tonnes. Les surfaces affectées à l'avoine et au seigle devraient augmenter.

En 1988-1989, l'acompte à la livraison de la Commission canadienne du blé s'établit à 65$ la tonne pour l'orge, en hausse de 5 $ par rapport aux acomptes non corrigés de 1987-1988. L'acompte à la livraison atteint 90 $ la tonne dans le cas de l'avoine, en hausse de 35 $. Dans les deux cas, les prix correspondent à la catégorie n° 1 de l'Ouest canadien, en entrepôt à Thunder Bay ou à Vancouver.

Les prix au comptant du maïs à Chatham ne devraient pas varier sensiblement, mais une légère hausse est possible si les conditions des cultures continuent de se détériorer au Canada et aux États-Unis.

Votre argent, vos investissements

Paul Denis

Les avantages d'un FERR pour la retraite

Jusqu'à tout récemment, le fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) possédait un désavantage majeur comme source de revenu de retraite pour les gens du troisième âge, quand on le comparait à une rente.

Le plafond du revenu annuel tiré d'un FERR était bas par rapport aux prestations auxquelles une rente donnait droit. De nombreux Canadiens étaient obligés de souscrire une rente ou une combinaison de rente et de FERR, simplement pour obtenir le revenu nécessaire pendant les premières années de retraite.

Toutefois, le problème ne se pose plus. Il y a quelques années, le gouvernement a modifié les règles concernant les FERR.

Nous énumérons ci-dessous les avantages majeurs à tirer d'un FERR dans lequel on a placé l'argent qu'on a accumulé:

* On peut avoir un report d'impôt plus avantageux puisque le versement initial minimum est plus bas que pour une rente.

* On a une bonne protection contre l'inflation puisque les prestations d'un FERR augmentent avec la durée du régime - à condition que la valeur en capital ne baisse pas en raison des conditions du marché et qu'on ne touche pas au capital en tirant du régime plus qu'il ne rapporte chaque année.

* Un titulaire de FERR peut garder le contrôle absolu de son argent jusqu'à l'âge de 90 ans (ou jusqu'à ce que son conjoint, s'il est plus jeune, atteigne 90 ans).

* Il peut être établi d'après l'âge du conjoint plus jeune, afin d'augmenter le report d'impôt (avec des prestations initiales encore plus basses) et de lui assurer ainsi une source de revenu annuel jusqu'à l'âge de 90 ans, au cas où il survivrait au titulaire du FERR.

* Lorsque le titulaire du FERR décède, le conjoint survivant peut choisir de continuer à recevoir les prestations du FERR ou d'obtenir la valeur globale du régime - imposable entre les mains du conjoint survivant.

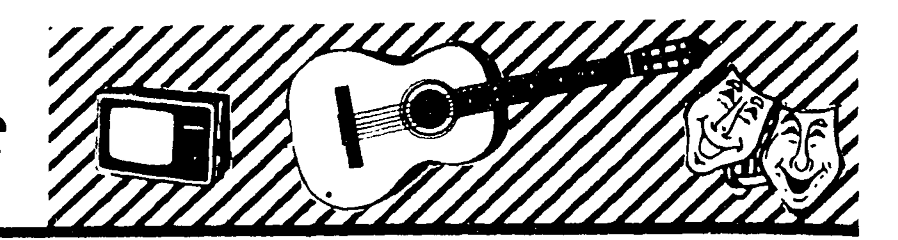
* Si le titulaire du FERR a un besoin pressant d'argent, il peut avoir accès à une partie ou à la totalité des fonds qui restent dans le régime, à moins que l'actif du FERR ne soit immobilisé pour un certain temps, par exemple, dans un Certificat de placement garanti à durée déterminée (CPG).

Le titulaire d'un FERR peut opter pour un portefeuille varié, allant des CPG aux actions ordinaires ou aux fonds de placement. Le titulaire a aussi le privilège de pouvoir modifier la composition de son portefeuille selon les conditions économiques.

Cette chronique est une commandite de...



Arts et spectacles



• *L'Élite*

De J.H. Picard au Jubilee Auditorium avec Daniel Lavoie

Au temps de Noël 1987, Jo-Anne Brochu a voulu chanter pour le concert de Noël à l'école J.H. Picard. Elle a donc demandé à Danyèle Lacombe de l'accompagner au piano. Au milieu d'une pratique chez Jo-Anne, Danyèle a eu l'idée de demander à deux musiciens de les accompagner: James Finnan à la basse et Louis-Philippe Denis à la batterie. Les deux acceptèrent sans hésitation.

PROJET DE FRANÇAIS

Quelques temps après, plusieurs jeunes dans le groupe de langue et littérature 20 se sont vus offrir un projet spécial avec Louise Giroux comme animatrice. Ce projet consistait à présenter des chansons folkloriques en plus de chansons modernes québécoises.

C'est grâce à ce projet que la chanson originale de l'Élite «L'homme aveugle» a été composée quand Danyèle a écrit la musique pour le poème que James avait composé. Lorsque l'administration de l'école prit conscience de ce groupe naissant, elle lui demanda de donner un spectacle devant l'école dans le cadre du concours oratoire.

BOÎTE À POPICOS

Par la suite, quelques-uns ont quitté le groupe qui a ainsi été réduit à sept membres. Malgré cela, ils étaient assez encouragés pour organiser un café-chantant à la Boîte à Popicos. Cela n'a pas été le succès que le groupe avait souhaité (20 $ de profit par exemple), mais c'était quand même une bonne expérience pour les concerts à venir. Il faut dire que Louise Giroux devint la coordonnatrice du groupe et aida beaucoup à préparer les concerts et aussi à encourager les musiciens.

LA PRISON,
LA ST-JEAN BAPTISTE

C'est après ce premier concert que les offres sont venues. La première a été de jouer à la prison du Fort Saskatchewan pour les prisonniers francophones qui voulaient célébrer la St-Jean-Baptiste. Ceci fut un succès puisque les prisonniers ont participé en dansant et ont même demandé des chansons folkloriques telles que «Dans la prison de Londres». Pour les citoyens francophones d'Edmonton, l'Élite a joué à la Faculté St-Jean lors de la célébration de la St-Jean-Baptiste.

LA CLAC AU LAC

La demande suivante est venue de Francophonie Jeunesse de l'Alberta (FJA). Il s'agissait d'une expérience assez différente puisque nous devrions donner le spectacle dans le bois et vers minuit. À cause d'inconvénients comme le froid, la rosée et les nombreux maringouins, le groupe n'a pas été satisfait de ce spectacle. C'est probablement à cause de tout cela que Louis, le percussionniste s'est découragé et a décidé de quitter le groupe.

«HERITAGE DAYS»

«Heritage Days» a été un véritable cauchemar. Premièrement, Louise, la guitariste était partie en voyage et il a fallu la remplacer. Celui qui a accepté, a éprouvé des difficultés, car il n'a pas eu assez de temps pour se familiariser avec les chansons et il a fallu en éliminer un bon nombre. Deuxièmement, n'ayant pu trouver un autre percussionniste, le groupe a été forcé de louer une machine à percussion, ce qui n'est aucunement comparable à un vrai batteur. Ces expériences ont été réellement décourageantes pour tout le monde, d'autant plus que Louise était encore en voyage et n'était pas là pour encourager le groupe.

DANIEL LAVOIE

Un jour, André Provencher annonce à Danyèle qu'il était prêt à offrir au groupe la chance de jouer pour ouvrir le concert de Daniel Lavoie à l'auditorium du Jubilée, le 11 septembre. Cependant, il n'y avait qu'une condition: qu'il y ait un vrai batteur et non pas une machine. Cette bonne nouvelle encouragea Louis à revenir travailler avec le groupe. Les membres du groupe se sont remis à pratiquer comme des fous dans le théâtre de la Boîte à Popicos et quelques temps après, l'Agence Détour lui offrait un contrat d'un an pour faire des concerts en Alberta les fins de semaine.

Le groupe L'Élite n'existe que depuis huit mois. Huit mois d'expériences intéressantes et enrichissantes qui lui permettent de regarder l'avenir avec confiance. Beau Dommage n'existe plus, mais L'Élite est là.

Daniel Lavoie - «Vue sur la mer»

Les trois années de succès reliées au microsillon «Tension attention» auront permis à DANIEL LAVOIE de se retirer complètement pendant un an, afin de se consacrer entièrement à l'écriture et à l'enregistrement, aux studios Victor à Montréal et Unit 3 à Londres, d'un septième microsillon «VUE SUR LA MER».

Au terme de longs mois de travail acharné, DANIEL LAVOIE nous offre avec «VUE SUR LA MER» une oeuvre magistrale qui témoigne de son talent parvenu à maturité tant par la richesse de ses mélodies que par la qualité de ses textes.

La facture exceptionnelle du microsillon doit également pour beaucoup à la formidable équipe dont LAVOIE s'est entouré. En effet, la réalisation a été assurée par le britannique Colin Thurston qui a travaillé avec des artistes de renommée internationale tels que David Bowie, Duran Duran, Human League et Billy Ocean. Les musiciens ayant participé à l'enregistrement de «VUE SUR LA MER» comptent parmi les meilleurs au Québec et en Angleterre. Il s'agit de: *Robert Stanley, l'un des guitaristes les plus en demande à l'heure actuelle, que l'on a vu entre autres avec Diane Dufresne, Robert Charlebois et Harmonium; Luc Boivin, percussionniste de musique contemporaine, qui s'est produit avec l'Ensemble de percussion McGill, André Gagnon, Diane Dufresne, Michel Legrand et Ginette Reno; Michel Cusson, guitariste et membre du célèbre grupe UZEB; *Gérard Cyr, aux synthétiseurs; *Yolande Houle, bassiste; *Richard Perrotte à la batterie; Sylvain Clavette à la programmation de batterie électronique; *André Lambert au saxophone; et le britannique Kevin Jarvis, claviériste et arrangeur qui a travaillé avec Dire Straits, le groupe Touch, Red Box et la chanteuse Freida d'ABBA.

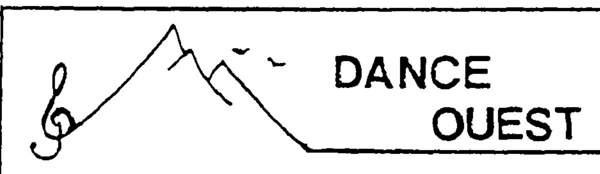
LAVOIE s'est toutefois réservé la grande part des arrangements, de même qu'il a joué les claviers pour toutes les chansons et enregistré tous les choeurs - l'une des principales caractéristiques de ce microsillon. L'on remarquera également la sonorité plutôt acoustique de «VUE SUR LA MER», dénotant ainsi un virage aussi radical qu'avec «Tension attention», synonyme d'une nouvelle étape dans la carrière de DANIEL LAVOIE que l'on pourrait qualifier de «post-électropop».

Quant aux textes de «VUE SUR LA MER», LAVOIE a obtenu l'étroite collaboration d'auteurs chevronnés tels que Sylvain Lelièvre, Thierry Séchan, Gaston Mandeville et Gaston Dussault.

Malgré tout, DANIEL LAVOIE observe un certain recul face à ce grand déploiement de talents et de technologies ultra perfectionnées et c'est ainsi que l'on retrouve ici et là dans «VUE SUR LA MER» une touche d'humour, plus particulièrement avec la chanson «La ballade des salades».

La précision des textes, la richesse des mélodies supportées par des arrangements beaucoup plus sophistiqué qu'avant et la réalisation de Colin Thurston - l'une des plus réussies parmi celles des dernières années sur le plan international - font de «VUE SUR LA MER» une oeuvre magistrale qui devrait séduire un très large public.

* musicien attitré de Daniel Lavoie









Parlons... AGRICULTURE

• *Oléagineux*

La sécheresse fait grimper les prix

OTTAWA - Les économistes d'Agriculture Canada prévoient que les prix des oléagineux canadiens demeureront instables tant que persisteront les inquiétudes au sujet de la sécheresse dans les Prairies et de la *faible production américaine* de soja.

La sécheresse qui perdure à la fois dans les Prairies canadiennes et dans le Centre-Ouest américain pourrait prolonger jusqu'au troisième trimestre de 1988 la poussée actuelle des prix du canola, du lin et du soja.

On s'attend à ce que la production mondiale totale d'oléagineux s'accroisse d'environ 2% en 1988-1989 et atteigne 208 millions de tonnes. La demande excédera la production, si bien que les stocks de fin de campagne en 1988-1989 tomberont à 22,9 millions de tonnes. Comme on prévoit de faibles stocks de fin de campagne de soja aux États-Unis en 1988-1989, les prix *mondiaux des oléagineux* continueront de subir des pressions à la hausse d'ici à la fin de l'année et au début de 1989.

La production canadienne d'oléagineux en 1988-1989 devrait fléchir de 1 % par rapport au niveau de 5,8 millions de tonnes enregistré l'an dernier. La hausse de 15 % des surfaces affectées aux oléagineux sera annulée par une reduction de 14 % des rendements.

Les surfaces réservées à la culture du canola au Canada ont augmenté de 20 % en 1988-1989, car les agriculteurs, alléchés par les prix en vigueur, ont préféré cette culture plutôt que la production de blé ou de céréales secondaires. Les exportations de canola pourraient s'accroître légèrement, mais elles n'atteindront pas les niveaux records de 1986-1987. Le Japon demeurera notre client étranger le plus important.

Le principal débouché du canola en 1988-1989 sera sans doute le secteur canadien de la trituration. On s'attend à ce que la réduction des stocks d'huile végétale aux États-Unis, l'essor soutenu de l'économie mondiale et la demande croissante de cette sorte d'huile entraînent un raffermissement des prix et l'amélioration des marges bénéficiaires à la trituration, ce qui se traduira vraisemblablement par un volume de trituration record de 1,6 million de tonnes. Les prix canadiens continueront de s'aligner sur les prix américains du soja.

Aucun dommage à long terme pour les sols traités au 2,4-D

RÉGINA - Un chimiste spécialisé dans l'emploi des herbicides de la Station de recherches d'Agriculture Canada, à Régina, a révélé que l'utilisation à long terme de l'herbicide 2,4-D n'endommageait pas le sol et ne réduisait aucunement le volume des récoltes.

«Nous utilisons le 2,4-D depuis 40 ans et nous n'avons découvert aucun résidu de ce produit dans le sol; en outre, la fertilité des sols ne semble pas touchée, révèle M. Allan Smith. Certains produits chimiques laissent des résidus dans le sol d'une année à l'autre, surtout par temps sec, mais le 2,4-D ne fait pas partie de cette catégorie.»

Ces résultats sont très encourageants pour les agriculteurs qui se préoccupent de la conservation des sols, particulièrement dans les Prairies, où les 2,4-D est l'herbicide le plus employé. Chaque année en effet, jusqu'à 50 % des superficies ensemencées de l'Ouest canadien sont traités avec le 2,4-D, qui s'avère particulièrement efficace dans la lutte contre les dicotylédones et la moutarde des champs.

«Les agriculteurs aiment bien ce produit chimique, qui est à la fois peu coûteux et efficace dans la lutte contre les mauvaises herbes, explique M. Smith. Lorsqu'on a mis cet herbicide sur le marché, un chercheur d'Ottawa a pensé qu'il serait bon d'en connaître les effets à long terme si on comptait l'utiliser de façon continue.»

Maintien du prix-cible du lait de transformation

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, vient d'annoncer que le prix-cible pour le lait de transformation est maintenu à 47,06 $ l'hectolitre le 1er août 1988, date qui marque le début de la nouvelle campagne laitière. Il a également annoncé une modification à la marge de transformation et aux rendements provenant de la transformation du lait.

Les prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé restent inchangés, à 5,102 $ et 3,013 $ le kilo respectivement. Les prix que paieront les consommateurs pour les produits laitiers ne devraient donc pas s'en ressentir. Les prix du lait de consommation ne sont pas touchés, puisqu'ils sont de compétence provinciale.

Bien que les données provisoires sur les coûts de production pour 1987 aient indiqué que le prix-cible devrait baisser le 1er août, le gouvernement fédéral a décidé de maintenir ce prix à son niveau actuel pour deux raisons:

1) Les coûts des aliments du bétail obtenus dans les données de 1987 sont très faibles et ne tiennent pas compte des hausses rapides survenues depuis, surtout par suite de la sécheresse dans certaines régions du pays. Par exemble, en Ontario, le prix du maïs a grimpé de près de 70 % au cours des trois derniers mois.

2) Le marché des produits laitiers serait perturbé si le prix-cible était réduit le 1er août pour augmenter de nouveau en février 1989 en raison de la montée des coûts.

Le prix-cible annoncé demeurera en vigueur au moins jusqu'en février 1989. Ce prix, pour le lait de transformation, n'a augmenté que de 1,2 % depuis août 1986, ce qui est de beaucoup inférieur à la hausse de l'indice des prix à la consommation (8,05 % pour la période d'août 1986 à juin 1988).

Lors de la prochaine révision du prix-cible, avant le 1er février 1989, le gouvernement tiendra compte des avantages dont auront joui les producteurs par suite de la décision de ne pas utiliser les données de 1987 pour le calcul du prix actuel.

M. Wise a également annoncé que l'on fait entrer dans le calcul de la marge à la transformation l'augmentation des rendements de beurre et de poudre de lait écrémé. Cette marge passe donc de 5,84 $ à 7,20 $ l'hectolitre. Toutefois, étant donné que les prix de soutien ne seront pas modifiés, les revenus des transformateurs demeurent inchangés.

Une révision des rendements provenant de la transformation du lait a été recommandée, il y a deux ans, par le rapport Biggs-Lavigne sur la politique laitière à long terme. Ces rendements mesurent la quantité de beurre et de poudre de lait écrémé qu'on peut tirer d'un hectolitre de lait. Les rendements provenant de la transformation du lait actuellement en usage (4,32 kg de beurre et 8,24 kg de poudre par hectolitre) remontent à 30 ans. L'État les relève maintenant à 4,41 et 8,54 kg respectivement.

Le lait de transformation sert à la fabrication de produits laitiers comme le beurre, le fromage, le yogourt, la crème glacée et la poudre de lait écrémé. Le prix-cible est celui que les producteurs laitiers efficaces devraient recevoir pour absorber les coûts en espèces, le travail et l'investissement liés à la production du lait de transformation. Bien que le prix-cible soit fixé à l'échelle nationale, les revenus réels des producteurs varient selon les politiques de prix de chaque province.

Carrières et professions

Brulotte...

(suite de la page 6)

laire, suivi d'une danse par Kathleen, Maria et Sherilyn.

Pendant la veillée, plusieurs cousins arrivèrent pour se joindre aux festivités.

Heureux de cette grande surprise, nous avons aussi accueilli Walter et Dora Brulotte d'Edmonton, Clarina et Jonny Pelland d'Edmonton, Josephine Janelle et Charlie Webb de McLennan et Margot Brulotte de High Prairie. Ceux-ci ont joint les enfants de Frank et Armande Brulotte, pionniers de la region, et frère de Willie Brulotte, époux décédé de mémère.

Marie Rose-Anna Brulotte et son époux Willie s'installèrent à Guy en 1928. Durant plusieurs années, ils ont cultivé la terre et ont été propriétaire du magasin général à Guy.

Willie Brulotte est né le premier janvier 1891 à Ham Nord au Québec, épousa Marie Rose-Anna Boulet le 7 janvier 1913 à Saint-Antoine (Saskatchewan); Marie Rose-Anna est née le 17 octobre 1894 à Saint-Zacharie (Québec). En mai 1921, Pépère et Mémère déménagèrent à Falher et en avril 1928 déménagèrent à Guy.

Willie, aussi forgeron et mécanicien, était renommé comme violoneux aux danses pendant l'époque pionnière. Cuisinière renommée, Rose-Anna est toujours connu pour son grand coeur.

À l'horaire cette semaine

Samedi 27 août

17h00 **Le téléjournal**
17h05 **Vu de la terrasse: Spécial Festival des Films du monde**
17h30 **Baseball des Expos: Montréal à San Diego**
20h00 **Défi mondial: L'explosion créatrice.** En 25 ans, le Japon a dépassé tous les pays d'Europe et presque rejoint les États-Unis dans la course économique internationale
21h00 **Samedi de rire: Invités:** Pierre-Marc Johnson, Le Groupe Sanguin et Pierre Verville.
22h00 **Le téléjournal**
22h20 **Les nouvelles du sport**
22h35 **Vu de la terrasse: Spécial Festival des films du monde**
23h00 **Télé-Sélection: Les fleurs de sang.** Avec Charles Durning, Robert Lyons et Larry Drake. (amér. 80).

Dimanche 28 août

12h00 **Grand prix de Formule 1.** Course automobile enregistrée en Belgique.
14h00 **Première Édition**
14h05 **La semaine verte**
15h00 **Rencontres Invité: Claude Vigée, poète et essayiste.**
15h30 **Propos et confidences**
16h00 **L'homme qui aimait les oiseaux.** Documentaire réalisé par John Bax, Canadien d'origine Belge.
17h00 **Second regard** Documentaire sur la vie et l'oeuvre de Louis Hémon.
18h00 **Téléjournal**
18h02 **Vu de la terrasse: Spécial Festival des films du monde**
18h30 **Le vagabond**
19h00 **Champs-Élysées à l'Olympia** Invités: Gilbert Bécaud, Charles Trenet, Joséphine Baker, Adamo, Sacha Distel, Mireille Mathieu.
20h00 **Téléjournal / nouvelles météo**
20h20 **Les Beaux Dimanches: Ciné-Festival: Le lieu du crime.** Drame policier avec Catherine Deneuve, Wadeck Stanczak, Danielle Darrieux et Victor Lanoux. (fr. 86).
21h50 **Les Beaux Dimanches: Vivaldi. (dern. de 2)** Biographie romancée avec Steven Staryk et Corey Carovsek. Portrait du brillant compositeur Antonio Vivaldi.
22h50 **Nouvelles du sport**
23h05 **Vu de la terrasse: Spécial Festival des Films du monde.**
23h30 **Ciné-club: La vraie nature de Bernadette.** Drame psychologique avec Micheline Lanctôt et Donald Pilon. (Can. 72)

Lundi 29 août

17h00 **D'une série à l'autre: Automan. (5e de 14)** La Guerre des ordinateurs. Comédie policière de science-fiction.
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse**
19h30 **Festival Marilyn: Les désaxés.** Drame psychologique avec Marilyn Monroe, Clark Gable, Montgomery Cliff et Eli Wallach. Une jeune femme fraichement divorcée s'éprend d'un cowboy. (amér. 61).
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h45 **Vu de la terrasse: Spécial Festival de films du monde.**
23h05 **Les nouvelles brigades du tigre. (dern. 2).** Drame policier avec Jean-Claude Bouillon, Catherine Alric et Catherine Alary.

Mardi 30 août

17h00 **D'une série à l'autre: Automan.** Comédie policière de science-fiction avec Desi Arnaz Jr. et Chuck Wagner. (6e de 14).
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse**
19h30 **Les insolences d'une caméra.**
20h00 **Erreur sur le bébé. (dern. de 4).** Drame réalisé par Ian Barry. Avec Angela Punch McGregor, Drew Forsythe et Vicki Luke.
21h00 **Dallas: Le vent du changement.**
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h45 **Vu de la terrasse: Spécial des films du monde.**
23h05 **Cinéma: Les quatre mousquetaires.** Film d'aventures avec Oliver Reed, Raquel Welch, Michael York, Richard Chamberlain, Charlton Heston et Faye Duna way. (brit. 74).

Mercredi 31 août

17h00 **D'une série à l'autre: Automan. (7e de 14).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse**
19h00 **Baseball des Expos: Los Angeles à Montréal**
21h30 **Festival international de jazz**
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h45 **Vu de la terrasse: Spécial Festival des films du monde.**
23h05 **Cinéma: Pinot, simple flic.** Comédie policière avec Gérard Jugnot, Fanny Bastien, Pierre Mondy et Jean Claude Brialy. (fr. 84).

Jeudi 1er septembre

17h00 **D'une série à l'autre: Automan (8e de 14).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse: Spécial Festival des Films du Monde.**
19h30 **Monstres et merveilles.** Conte réalise par Steve Barron.
20h00 **Anne... la maison aux pignons verts. (dern. de 2)** Comedie dramatique d'après le roman de Lucy Maud Montgomery. **(dern. de 2).**
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h45 **Vu de la terrasse: Spécial Festival des Films du Monde.**
23h05 **Cinéma: Opération glace verte.** Comedie dramatique avec Anne Archer et Ryan O'Neal

Vendredi 2 septembre

17h00 **D'une série à l'autre: Automan (9e de 14).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse: Spécial Festival des Films du Monde.**
19h30 **Génies en herbe: Série Internationale.**
20h00 **Le roi des Jeux Olympiques.** Biographie romancée avec David Selby. La vie d'Avery Brundage, l'homme qui a plus que tout autre determine le sort des Jeux Olympiques au XXe siècle
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h44 **Nos Espoirs 88**
22h50 **Vu de la terrasse: Spécial du Festival des Films du Monde.**
23h10 **Cinéma: Le parrain I.** Drame policier avec Marlon Brando, Al Pacino, James Caan, Robert Duvall et Diane Keaton. **Suite demain à 23h10.**

La télévision de Radio-Canada
Alberta

Les Canadiens consommeront 22,5 kg de poulet par habitant

Les prix de détail des poulets à griller au Canada devraient demeurer stables ou ne s'accroître que légèrement par rapport à l'an dernier.

On s'attend à ce que les Canadiens consomment 7 % plus de poulet cette année qu'en 1987. Cela représentera quelque 22,5 kg de poulet par habitant.

L'une des raisons de cette vogue du poulet est son prix avantageux par rapport à ceux des viandes rouges.

En 1988, les prix moyens à la production en Ontario pourraient progresser d'au moins 5% par rapport au quatrième trimestre de 1987, alors que la production augmentera de quelque 3 %.

La situation est moins prometteuse pour les éleveurs de poulets à griller des États-Unis. Les prix de gros ont plafonné dans ce pays. En outre, les prix, comme la production, devraient diminuer là-bas au cours du second semestre de l'année.

Les prix sont également un facteur déterminant de la consommation intérieure d'oeufs de consommation. On s'attend à ce que celle-ci accuse une baisse d'environ 0,5 % en 1988, puis de 1 % encore en 1989. Ce phénomène est imputable à la montée des prix à la production et des prix de détail, par suite du renchérissement des céréales fourragères et des tourteaux protéiques.

En janvier 1989, le contingent de production intérieure d'oeufs en coquille sera vraisemblablement réduit d'au moins 2,5 %.

Pour ce qui est du dindon, le nombre d'oeufs mis en incubation et les placements de dindonneaux laissent entrevoir la possibilité d'une forte hausse de la production au troisième trimestre de 1988.

Les Canadiens devraient consommer au quatrième trimestre de 1988 à peu près la même quantité de dinde qu'au cours de la période correspondante de l'an dernier. Cependant, on devra importer de plus grandes quantités de dindon si la demande de nouveaux produits de dinde continue de progresser, car les disponibilités pourraient être moindres au cours de cette période.

Les prix à la production devraient se raffermir, sous l'influence de la diminution prévue des disponibilités intérieures et de la montée des prix des aliments de la volaille.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

M.D.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

A.A.P.

Bloc-Notes

Ecrivez au journal afin de faire part de la tenue d'evenements a buts non lucratifs se deroulant dans votre communaute

Une courtoisie de AGT

La ligne des Bonnes Nouvelles

EDMONTON

NOUS SOMMES à la recherche de joueurs de ballon-balai francophones pour former une équipe pour la saison 1988-89 à Edmonton. Pour plus d'information, contactez André au 469-1344 (le jour) ou le 487-2228 (le soir).

LES PERSONNES ÂGÉES francophones ont besoin de services médicaux français. L'A.F.C.A. régionale d'Edmonton désire mettre sur pied un comité qui sonderait ces possibilités. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec l'A.F.C.A. régionale au 469-4401

LE PROJET DE RECHERCHE historique sur les Cabanes à sucre arrive déjà à sa fin. Il est encore temps de contacter l'A.F.C.A. régionale d'Edmonton pour partager des souvenirs sucrés si vous ne l'avez pas encore fait. Nous sommes à la recherche de photos ou d'histoire sur les Cabanes à sucre qui ont eu lieu à Edmonton depuis 1950. Nous vous invitons à nous rejoindre: Lisette Trottier ou Micheline Amyotte au 469-4401 avant le 2 septembre 1988.

BALLON-VOLANT: L'A.F.C.A. régionale d'Edmonton invite les sportifs à s'inscrire, individuellement ou par équipe, à la ligue de BALLON VOLANT MIXTE, qui se déroulera au gymnase de l'école Maurice Lavallee durant la saison 88-89. Des équipes seront formées à partir des inscriptions individuelles. Pour plus d'informations, ou pour s'inscrire, contacter Yvan au 469-4401 ou Martine au 468-1254.

CALGARY

LE VENDREDI 16 septembre aura lieu la marche annuelle «Women reclaiming the night march». Cette marche est une protestation contre la violence faite aux femmes. Nous avons besoin de marcheuses, marcheurs, d'aides pour la publicité, les affiches et la coordination avec le comité organisateur. Ceux et celles intéressés sont invités à communiquer avec Claire au 228-4095 le plus tot possible.

LE MERCREDI 31 aout au centre multiculturel de Calgary, les francophones sont invites à une rencontre avec les membres du comité d'étude sur les services aux immigrants du gouvernement de l'Alberta. Le sujet de la rencontre portera sur la justice dans le monde du travail plus particulierement, sur la nature et l'ampleur des problèmes vecus par les travailleurs immigrants et sur les moyens que peut prendre le gouvernement albertain pour resoudre ces problemes. Pour plus d'informations, telephoner à Claire au 228-4095.

LA BIBLIOTHEQUE municipale de Calgary organise un festival du film canadien français. Les films seront présentés gratuitement chaque jeudi du 15 septembre au 8 decembre. Soyez a l'ecoute de CHFA et de CBXFT pour plus de details ou telephonez a l'A.C.F.A. au 228-4095.

La prochaine reunion du Conseil d'administration de la regionale aura lieu le 19 septembre a 19 h 30 au 305, 902 - 11ieme Avenue S.O. Tous les membres de l'A.C.F.A. y sont invites. Il sera question de la programmation pour l'automne 1988 et l'annee 1989. Faites nous part de vos idees.

Vous voulez vendre ou acheter, il faut voir les petites annonces du FRANCO

Les petites annonces

EDMONTON

À LOUER, partagez une maison avec d'autres étudiants. Très pratique, à deux coins de rue de la Faculté St-Jean. 175 $ par mois, incluant les services publics. Composer le 438-4966 ou le 465-8010.

(09 09)

RECHERCHE GARDIENNE pour enfant de 4 mois, à compter du début septembre, de 08:30 à 15:30, non fumeur. Information au 461-1936.

(02 09)

À LOUER, la Coopérative d'Habitation Le Quartier du collège a présentement un petit 2 ch. à coucher de libre. Pour information, appeler Danielle au 469-2337.

(09 09)

SOUS-SOL À LOUER au 126, rue Stony Plain Road, 285$/mois, non fumeur. Pour information, composer le 963-6681

(02 09)

AQUAROBIQUE: L'A.F.C.A. régionale d'Edmonton est à la recherche d'un(e) instructeur(trice) qualifié(e) pour donner un cours d'AQUAROBIQUE (exercices dans l'eau) qui aura lieu à la piscine de Bonnie Doon cet automne et qui se déroulera, bien sûr, en français. Si vous êtes intéressé(e) ou pour plus d'information, appeler Yvan au 469-4401 ou Martine au 468-1254.



Annexe 1 de l'ordonnance GH-5-88

Office national de l'énergie

Avis d'audience publique

L'Office national de l'énergie («l'Office») tiendra une audience publique afin d'étudier une demande présentée par Alberta and Southern Gas Co. Ltd. (le «demandeur»), en vue d'obtenir une ordonnance modifiant la licence d'exportation de gaz naturel GL-99.

Le demandeur a demandé de proroger la licence GL-99 de 1994 à 2010 et d'augmenter d'environ 169 milliards de mètres cubes la quantité totale de gaz naturel autorisée à l'exportation.

L'audience commencera le mardi 16 décembre 1988 à 0 9h30, à Calgary, Alberta à la salle Centennial du Sandman Hotel, 888 - 7th Avenue S.W.

L'audience sera publique et aura pour but d'obtenir la preuve et les points de vues des parties intéressées à la demande. De plus, l'Office mettra en application la «Méthode d'intervention en fonction des plaintes» qui a été adoptée dans les **Motifs de décision relative à l'examen des méthodes de calcul des exédents de gaz naturel** de juillet 1987. Cette méthode permettra aux consommateurs canadiens de gaz naturel de s'opposer à des exportations proposées en faisant valoir qu'ils ne peuvent obtenir des approvisionnements en gaz additionnels, par voie de contrats, selon des modalités semblables à celles de l'exportation proposée, y compris à des prix équivalents.

Quiconque désire intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office et en signifier une copie au demandeur à l'adresse suivante:

Mr. Thomas R. Benson
Manager, Law Department
Alberta and Southern Gas Co. Ltd.
24th Floor East Tower Esso PLaza
425 - 1st Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 3L8

Le demandeur fournira une copie de la demande à chaque intervenant.

Le délai de réception des interventions écrites prend fin le 1er septembre 1988. Le secrétaire fera alors paraître une liste des intervenants.

Quiconque ne désire faire que des commentaires à l'égard de la demande devra les envoyer par écrit d'ici le 21 octobre 1988 au secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie au demandeur.

Pour se procurer des renseignements, en français ou en anglais, concernant les Instructions relatives à cette audience (ordonnance GH-5-88) ou l'ébauche révisée des **Règles de pratique et de procédure de l'ONE** qui régissent toutes les audiences, il suffit de communiquer avec le secrétaire ou le Bureau de soutien de la réglementation de l'Office au (613) 998-7204.

John S. Klenavic
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900

Société canadienne d'hypothèques et de logement



Canada Mortgage and Housing Corporation

CALGARY

Avis aux investisseurs

OCCASION D'INVESTISSEMENT

OCCASION D'INVESTISSEMENT

- Pas de régie de loyers
- Assurance-prêt LNH couvrant jusqu'à 85% de la valeur (pour les acheteurs admissibles)




PEPPERWOOD PLACE
1320, 12 avenue S.O.
CALGARY
(ALBERTA)

Reference No: 6440 C16-47

- Un immeuble d'appartements de six etages
- Ensemble situe dans la zone dite de ceinture (Beltline)
- 40 logements
  17 une chambre
  23 deux chambres
- Un ascenseur
- Refrigerateur, cuisiniere, lave vaisselle, rideaux, porte fenetre et balcon dans chaque logement
- Situe a proximite des commodites et services du quartier
- Total du revenu locatif mensuel possible: 17 182 $

Pour plus d'information, tel que le conditions generales d'admissiblite ainsi que notre prospectus, téléphonez ou ecrivez sans tarder a l'adresse suivante en precisant le numero de reference

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Piece 300
410-est 22e Rue
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 5T6

Tél: Mlle. S. Pilling, (306) 975-5133, ou
Mme. B. Jamieson, (306) 975-4008

Date limite: Les offres doivent nous parvenir au plus tard de 14 septembre 1988 à 14 h, heure de Saskatoon

Question habitation, comptez sur nous SCHL



Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

Les SOUMISSIONS CACHETÉES, portant sur les projets énumérés ci dessous, adressées au Gérant régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone: (403) 420 3213, seront reçues jusqu'à 14 h (heure avancée des Rocheuses), à la date limite indiquée dans les documents de la soumission. On peut se procurer les documents de soumission auprès des bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJETS

No 622004 - Pour le Secrétariat d'État
Edmonton, Alberta
Place du Canada
2e étage - Effectuer la mise en place

No 622645 - Pour les Affaires des vétérans
Edmonton, Alberta
Place du Canada
9e étage - Effectuer la mise en place

Date de fermeture: le 8 septembre 1988
- pour les deux projets

Dépôt: 50 $ (pour chaque projet)

Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus à la Chambre 200, 9925 109e Rue, Edmonton, Alberta et être examinés auprès du bureau de l'Association de la Construction à Edmonton, Alberta.

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et spécifications doit être fait à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Canada



Transports Canada — Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports — Airports Authority Group

OCCASION D'AFFAIRE APPEL D'OFFRES

AÉROPORT INTERNATIONAL D'EDMONTON

DES SOUMISSIONS SCELLÉES, adressées au Gérant général de l'aéroport a/s des Services de matériaux et contrats, Transports Canada, Chambre 05-011, 5e étage, Aéroport International d'Edmonton, Casier postal 9860, Edmonton, Alberta, T5J 2T2 et marquées:

«CONCESSION DE STATIONNEMENT
AÉROPORT INTERNATIONAL D'EDMONTON»

seront acceptées jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, le 14 septembre 1988.

Cette soumission sera pour un bail d'opération d'une concession de stationnement d'une durée de cinq (5) ans débutant le ou environ le 1er novembre 1988. Les soumissionnaires offriront un droit annuel stable. Les parties intéressées devront soumettre un plan opérationnel ainsi qu'une offre financière. Les parties intéressées peuvent obtenir les documents de la soumission à l'adresse suivante sur paiement non-remboursable d'un montant de $50.

GÉRANT GÉNÉRAL DE L'AÉROPORT
TRANSPORTS CANADA
AÉROPORT INTERNATIONAL D'EDMONTON
CHAMBRE 05-025
CASIER POSTAL 9860
EDMONTON, ALBERTA
T5J 2T2
Tél.: (403)955-8445

Ont peut obtenir plus de détails en écrivant à l'adresse mentionnée plus haut, et les réponses seront fournies par écrit à toutes les personnes qui ont reçu les documents de la soumission. Une réunion d'information aura lieu à 10h, heure d'Edmonton, le mercredi 31 août 1988 au Bush Pilot Lounge, niveau de la Mezzannine, dans l'édifice de l'aérogare, Aéroport International d'Edmonton.

Les soumissions doivent être faites sur des formulaires fournis par le Département des Transports pour être considérées.

Le Département se réserve le droit de n'accepter aucune soumission.

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

Les SOUMISSIONS CACHETÉES, portant sur les projets énumérés ci-dessous, adressées au Gérant régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone: (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14 h (heure avancée des Rocheuses), à la date limite indiquée dans les documents de la soumission. On peut se procurer les documents de soumission auprès des bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No 668507/668509
Parc National Jasper, Alberta
Gabions, terrassement et travaux connexes

Date de fermeture: le 2 septembre 1988

Dépôt: AUCUN

Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus à la Chambre 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta et être vus aux bureaux de l'Association de la Construction à Edmonton, Alberta.

Pour de plus amples détails, contactez:
D. Watson
Chargé de projet
Tél.: (403) 762-3321

La plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Canada



Transports Canada — Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports — Airports Authority Group

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services mentionnés plus bas, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et des contrats, Région de l'Ouest, Transports Canada, Pièce 5-157, 9820-107e rue, Edmonton (Alberta), T5K 1G3** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14 h, heure d'Edmonton à la date limite de fermeture.** Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau mentionné ci-haut, téléphone 420-3932, Télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

N° DE DOSSIER: SQ4637

PROJET: Modification du terrain de stationnement à l'Aéroport International d'Edmonton.

RÉUNION D'INFORMATION PRÉ-SOUMISSION: Une réunion d'information pré-soumission se tiendra à compter de 9 h, le jeudi 1er septembre 1988 au terrain de stationnement à l'Aéroport International d'Edmonton. Tous les soumissionnaires intéressés sont invités à y assister s'ils désirent plus de détails sur la soumission.

DATE LIMITE: le 7 septembre 1988 **Dépôt:** 50 $

INFORMATIONS TECHNIQUES:
1. Stan Ma, Ing. P., Ingénieur de projet,
téléphone (403) 420-3911
2. Associated Engineering Ltd
Edmonton (Att: Geoff Evans)
téléphone (403) 451-7666

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE:
D. Camire, Gérant des contrats,
téléphone 420-3933.

On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton, de l'Association conjointe de la construction de la Colombie-Britannique, succursale de Vancouver.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 16h30
Dimanche: 09h30 et 11h00

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h

Le courrier de M. Laverdure

Tonte de pelouse en toute fraîcheur

Cher Monsieur la Verdure: J'ai l'impression d'être en nage lorsque je tonds la pelouse en pantalon et en souliers de cuir par journées très chaudes. Mon père dit que c'est dangereux de porter un maillot de bain. Auriez-vous des suggestions?

Cher Indécis,

Habillez-vous à la façon des golfeurs pour allier la sécurité à l'aspect pratique et au confort. Par temps même très chaud, les golfeurs jouent un parcours de 18 trous vêtus d'un pull de coton, d'un pantalon et de souliers robustes. Vous pouvez même porter des souliers à clous pour aérer le sol. Toutefois, vous risquez de vous attirer des ennuis en portant un maillot de bain, car des débris peuvent être projetés par la tondeuse. Des jambes et orteils nus peuvent être un appât fantastique pour une lame de tondeuse tournant rapidement. C'est pourquoi le port d'un pantalon long et de souliers avec une bonne adhérence sont recommandés. Ces souliers protégeront également vos pieds du verre et des roches pointues. Ne portez pas de vêtements amples. Rentrez votre chemise et évitez de porter des bijoux et des foulards pouvant se prendre dans les commandes. Tondez votre pelouse le matin, une fois la rosée sèche ou en après-midi lorsque les rayons du soleil peuvent être bloqués par les arbres. De plus, souvenez-vous qu'une tondeuse plus large ou une tondeuse autoportée peut accomplir le travail plus rapidement et vous permettre de rejoindre votre père sur le terrain de golf.

Moi, je lis le FRANCO...

Le Franco, une lecture qui informe...

Professionnels

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.



Quelques nouvelles dans le domaine culturel

Comme plusieurs le savent déjà, le secteur culturel de l'A.C.F.A. provinciale s'affaire, depuis quelques temps, à mettre sur pied une agence artistique. Grâce à un projet de développement de l'emploi du ministère de la Main d'oeuvre et d'une subvention de fonctionnement du Secrétariat d'État, l'entreprise «Détour» aura, depuis son entrée en fonction, signé des contrats de mise en marché de produits francophones des arts de la scène avec une trentaine d'artistes. Ces artistes proviennent en grande partie des provinces de l'Ouest.

Bientôt, l'agence Détour distribuera ce qui est convenu d'appeler le premier «catalogue de l'offre». Tout groupe, individu, écoles ou centres culturels intéressés à diffuser des spectacles d'artistes francophones pourront recevoir gratuitement ce catalogue à partir du 5 septembre prochain en communiquant avec:

Agence Détour
Pièce 200, 10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta) - T5J 1M4
Tél.: (403) 421-8687

Du 19 au 23 octobre prochain, Alberta Culture présente sa foire annuelle de l'industrie du spectacle: Alberta Showcase

l'A.C.F.A. provinciale y présentera deux ateliers:

a) Un atelier d'orientation pour les francophones voulant participer au Showcase. Nous serons peut-être aussi en mesure d'y annoncer **un nouveau programme d'aide aux diffuseurs de spectacles francophones.** Le financement de ces programmes est présentement en négociation.

(Cet atelier sera donné en français)

b) Atelier/rencontre de tous les diffuseurs francophones et anglophones intéressés à présenter une programmation d'artistes francophones. Nous tenterons d'instaurer des systèmes de coproduction.

(atelier bilingue)

Pour plus d'information concernant l'inscription à Alberta Showcase, n'hésitez pas à communiquer avec moi:



Yves Caron
Secteur culturel, A.C.F.A. provinciale
Tél.: (403) 423-1680

P.-S. - Devinez quoi? L'Alberta Showcase, le Rond Point 88 et le Conseil français ont lieu cette année à Edmonton, la même fin de semaine..., nous tenterons d'organiser les horaires en conséquence. Une chose est certaine, il vous faut réserver la fin de semaine du 19 octobre pour l'une de ces activités.

Du 1er au 9 octobre 1988, **Carole Aveline,** une comédienne professionnelle et spécialiste en théâtre d'improvisation, offrira des ateliers pour les ligues d'improvisation de l'Alberta.

Elle visitera Edmonton, Saint-Paul, Falher et Calgary. Si vous voulez recevoir cet atelier **chez-vous,** communiquez avec l'A.C.F.A. provinciale le plus tôt possible.

Finalement, n'oubliez pas le grand événement culturel du mois, alors que le 11 septembre prochain Daniel Lavoie présentera son spectacle au Jubilee Auditorium.

L'A.C.F.A. provinciale a collaboré avec la F.J.A. pour rendre possible la diffusion de ce spectacle en Alberta. Daniel Lavoie nous présentera le même spectacle qui a fait fureur à l'Olympia en 1987. Un spectacle à voir. Un spectacle promu par la jeunesse franco-albertaine dans le but d'augmenter la visibilité de leur organisme, Francophonie Jeunesse de l'Alberta.

Et puis songez à ce «gadget» publicitaire... Vous pourrez assister à un cocktail en compagnie de Daniel Lavoie (le beau, le magnifique, le charmeur disent ses admiratrices) à la seule condition de devenir membre de F.J.A.! Les adultes peuvent être membre de soutien alors que les jeunes de 14 ans et moins se procurent simplement leur carte en téléphonant à F.J.A. Un seul prix pour tous: 3,00 $, et voilà vous êtes membre! et en prime vous pouvez assister au cocktail en compagnie d'un prince charmant...n'est-ce pas merveilleux!

Devenez tous membres et supportez notre jeunesse francophone en composant le 469-1344.



Procurez-vous les billets pour ce spectacle en communiquant avec les bureaux des A.C.F.A. régionales ou en téléphonant directement à la billetterie BASS au 451-8000.

Merci de votre attention!

Culturellement vôtre,

Yves Caron
Directeur adjoint
Développement communautaire

Calendrier des activités culturelles

Septembre 1988

Pour que vos activités à caractère socio-culturel soient publiées dans ce calendrier, veuillez nous faire parvenir vos informations avant le **15** de chaque mois en composant le **423-1680.** Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de **l'A.C.F.A. provinciale.**	**10** **Calgary** - Audition pour 2 pièces du Théâtre des Avant-Cimes, au 408, 604 - 1 rue SO entre 10 h et 12 h.	**11** **Edmonton** - «TENSION ATTENTION!» Daniel Lavoie s'en vient... Au Jubilee Auditorium à Edmonton, le dimanche 11 septembre 1988 à 14 h. En première partie, le groupe ÉLITE d'Edmonton. Après le spectacle, un cocktail sera servi en compagnie de Daniel Lavoie exclusivement pour les membres de F.J.A. Devenez membre! Pour plus d'information, téléphonez au 469-1344.	**15** **Calgary** - «Kamouraska (1973)» à la Bibliothèque Municipale au 616 Macleod Trail SE, 2e étage à 19 h 30 (gratuit).
17 **Edmonton** - Banquet Danse de l'Amicale Saint Jean au 4 Saisons pour honorer les finissants de 1963, 1973, 1978 **Calgary** - Ligue d'improvisation de Calgary (camp d'entraînement) au 408, 604 - 1 rue SO de 10 h à 17 h	**18** **Calgary** - Ligue d'improvisation de Calgary (camp d'entraînement) au 408, 604 - 1 rue SO de 10 h à 17 h.	**22** **Calgary** - «Cordélia (1980)» à la Bibliothèque Municipale au 616 Macleod Trail SE, 2e étage à 19 h 30 (gratuit).	**23** **Edmonton** - «Au Petit Bonheur», au Théâtre Français d'Edmonton, à 20h00. Info.: Hélène au 469-0829.
24 **Edmonton** - «Au Petit Bonheur», au Théâtre Français d'Edmonton, à 20h00. Info.: Hélène au 469-0829. **Calgary** - Ligue d'improvisation de Calgary (camp d'entraînement) au 408, 604 - 1 rue SO de 10 h à 17 h	**29** **Calgary** - «Entre la mer et l'eau douce (1967)» à la Bibliothèque Municipale au 616 Macleod Trail SE, 2e étage à 19 h 30 (gratuit)	**30** **Edmonton** - «Au Petit Bonheur», au Théâtre Français d'Edmonton, à 20h00. Info.: Hélène au 469-0829	**01** **Edmonton** - «Au Petit Bonheur», au Théâtre Français d'Edmonton, à 20h00. Info.: Hélène au 469-0829. **Edmonton** - Début de la tournée albertaine en Théâtre d'improvisation donné par Carole Aveline (comédienne professionnelle). Théâtre Popicos 469-7193. Cet atelier se dirigera par la suite à St-Paul, Falher et Calgary. Info.: A.C.F.A. prov. 423-1680.